

Déclaration du Représentant de l'Inde

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole au nom du Gouvernement indien à l'occasion de cette quarante-troisième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Le temps ne s'arrête pas en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Les gouvernements et la communauté de développement avaient l'espoir, lors de la présentation des objectifs de développement durable (ODD) en 2015, que ces derniers permettraient de centrer l'attention et de promouvoir l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres du monde entier.

Beaucoup a été fait, mais le temps presse. Nous avons maintenant moins de 10 ans pour atteindre nos objectifs et tenir les engagements que nous avons pris vis-à-vis des habitants de la planète. Le FIDA doit marquer des avancées positives durant cette dernière décennie des ODD. Cette année revêt une importance cruciale pour le Fonds. Ce dernier entre en effet dans la deuxième année de la période couverte par la Onzième reconstitution de ses ressources (FIDA11), dont les buts et les innovations portent leurs fruits, et entame le processus de consultation sur la Douzième reconstitution.

Le Gouvernement indien félicite le Fonds de la manière dont il a sans cesse poursuivi ses objectifs dans le cadre de son mandat tout en innovant et en cherchant à mettre en place de nouveaux modes de collaboration pour améliorer la qualité et l'envergure de ses opérations, aussi bien pour les emprunteurs que pour les donateurs. Les gains d'efficacité et la rationalisation de l'organisation, sa décentralisation – qui a notamment donné lieu à l'ouverture d'un pôle en Inde – et le fait qu'elle est prête à rechercher des sources de financement diverses et à offrir aux emprunteurs toute une gamme de produits le montrent clairement.

L'Inde et le FIDA entretiennent d'étroites relations depuis la création de ce dernier en 1977. Le FIDA est un partenaire respecté du Gouvernement indien avec lequel il collabore pour lutter contre la pauvreté dans les zones rurales du pays et auquel il permet de manifester sa solidarité et d'apporter une aide à d'autres nations. La volonté des deux parties de considérer les avantages procurés par ces modalités et de trouver des moyens novateurs d'associer les donateurs et le Fonds est manifeste. Elle reflète clairement la relation étroite et particulière qui existe entre elles et devrait encore s'intensifier à l'avenir.

De fait, l'Inde a plus largement contribué à la Onzième reconstitution des ressources du FIDA et a consenti son premier prêt de partenaire à des conditions favorables dans le cadre du Fonds. Elle a confirmé l'appui de son gouvernement aux transformations institutionnelles opérées par le FIDA – même dans un contexte caractérisé par le dynamisme et la compétitivité des donateurs. Les réunions de consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA devant se dérouler tout au long de l'année, le Gouvernement indien attend avec intérêt de participer activement au processus et fait le vœu de la poursuite d'un dialogue productif et dynamique entre le Fonds et ses États membres au cours de l'année à venir.

Le thème principal de l'action que doit mener le Conseil des gouverneurs durant l'année – Investir dans des systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim à l'horizon 2030 – est extrêmement pertinent et a l'aval du Gouvernement indien. Il saisit les principaux aspects du programme de développement qui seront essentiels à la réalisation des ODD d'ici 2030 dans le cadre de la poursuite d'approches globales conçues de manière à assurer une action durable propice à l'obtention de résultats positifs à long terme.

L'Inde, qui compte 17% de la population du monde, est essentielle à la réalisation des ODD à l'échelle mondiale. Le Gouvernement indien est résolu à atteindre ces objectifs et les cibles correspondantes d'ici 2030 et a pris plusieurs initiatives dans le but d'assurer la

correspondance entre les priorités de développement nationales et les efforts internationaux. L'Inde a aligné ses politiques de développement et les plans des administrations de ses États et de l'administration centrale dans le but d'atteindre les ODD. Ces plans devraient collectivement permettre d'atteindre les objectifs correspondants.

Le secteur agricole indien a connu de profondes transformations au cours des quelques dernières années, les autorités publiques étant parvenues à la conclusion qu'un développement agricole inclusif était un moyen particulièrement efficace de permettre aux citoyens les plus pauvres des zones rurales d'échapper à la pauvreté. Le Gouvernement indien investit dans le but d'améliorer la productivité agricole de manière durable. À titre d'exemple, il poursuit une stratégie multidimensionnelle pour doubler les revenus des agriculteurs. À ce jour, 221 millions de fiches indiquant l'état de santé des sols ont été distribuées aux agriculteurs pour appuyer la rationalisation de l'emploi d'engrais.

Le Gouvernement indien a adopté plusieurs mesures pour promouvoir le développement durable de l'agriculture et, ce faisant, assurer la sécurité alimentaire et éliminer la faim. Cette approche est de portée globale et comporte des programmes et des plans de développement bien conçus qui sont mis en œuvre dans le but de renforcer tous les processus verticaux, notamment la production, la passation des marchés et la distribution. Elle donne lieu, notamment, à :

- a) **L'adoption d'un système d'exploitation agricole intégré** pour accroître les rendements et la production agricoles et gérer les ressources en faisant preuve d'innovation au niveau de l'exploitation, en recyclant efficacement les déchets agricoles à des fins productives, en mettant en place des systèmes communautaires de conservation de l'eau, en pratiquant une agriculture biologique et en associant de manière judicieuse des activités génératrices de revenus telles que la production laitière, l'élevage de volailles, la pêche, l'élevage de caprins et le vermicompostage.
- b) **La promotion d'une utilisation durable des ressources naturelles**, essentiellement des sols et de l'eau, grâce à la mise en œuvre de plans tels que le Plan d'irrigation du Premier Ministre (*Pradhan Mantri Krishi Sinchai Yojana*) – plus de récolte par goutte d'eau – qui vise à utiliser l'eau de manière plus efficace. Ce plan encourage l'emploi de systèmes de micro-irrigation, notamment l'irrigation au goutte à goutte ou par aspersion, pour rationaliser l'emploi de l'eau. Il favorise également le recours non seulement à des structures de micro-stockage de l'eau, mais aussi l'adoption de mesures de protection contre la sécheresse et de reconstitution des eaux souterraines à l'appui de systèmes de micro-irrigation supplémentaires.
- c) **L'adoption de technologies améliorées résilientes aux changements climatiques** dans le but d'accroître la résilience de l'agriculture indienne en ce domaine.
- d) **La mise en œuvre de meilleures procédures de passation des marchés et de systèmes de distribution équitables** grâce à la modernisation du système de distribution publique réalisée dans le cadre de la loi nationale pour la sécurité alimentaire (*National Food Security Act*) de 2013, qui a produit d'excellents résultats et a atteint son objectif. Cette loi suit une approche fondée sur le cycle de vie et comporte des dispositions particulières pour assurer la sécurité alimentaire des femmes enceintes, des mères allaitantes et des enfants âgés de 6 mois à 14 ans. La Mission nationale pour la nutrition (*Poshan Abhiyaan*) a été lancée en 2018 dans le but d'assurer la convergence des actions menées par plusieurs ministères pour lutter de manière concertée contre la dénutrition, les retards de croissance et l'anémie.
- e) Le renforcement de la génération de revenus grâce aux programmes et aux plans de développement récemment lancés dans le but d'atteindre l'objectif consistant à **doubler les revenus des agriculteurs d'ici 2022**.

- f) Un recours général accru aux technologies et aux plateformes numériques pour remédier au manque d'efficacité des opérations. À titre d'exemple, des réformes des marchés donnant lieu, notamment, à la formation d'organisations de producteurs agricoles et à l'établissement de portails Internet comme l'e-NAM, sont poursuivies dans le but de porter les prix à des niveaux rémunérateurs pour les agriculteurs

L'Inde apprécie le rôle particulier et les atouts du FIDA, qui est une organisation solidement établie, dont l'appui à des systèmes alimentaires durables, inclusifs, nutritifs et efficaces a été clairement démontré et dont la mission cadre avec les priorités du Gouvernement indien telles que définies précédemment. L'Inde est prête et déterminée à soutenir le FIDA pour lui permettre d'atteindre les objectifs, en particulier l'élimination de la faim (ODD 2), et de relever les défis qu'il rencontrera au cours des 10 prochaines années.

Je forme le vœu que les débats menés dans le cadre de cette session du Conseil des gouverneurs soient productifs et stimulants.